



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 8 MARS 2011, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Jacques Durand, président et maire de Saint-Jean-Baptiste
Madame Lise Côté, conseillère substitut de Sainte-Madeleine
Monsieur Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Michel Gilbert, maire substitut de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jean-Yves Labadie, conseiller de Beloeil
Monsieur Claude Lebeuf, conseiller 2^e substitut de McMasterville
Monsieur Yanik Maheu, maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Richard Ruest, conseiller d'Otterburn Park

Sont absents :

Madame Danielle Meunier, première vice-présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Alain Paradis, deuxième vice-président et maire de Sainte-Madeleine
Monsieur Guy Boulé, conseiller de Mont-Saint-Hilaire

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Benoit Dubord, vérificateur
Monsieur Pierre Wilson, conseiller troisième substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2011
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Dépôt des états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2010
7. Avis de présentation - Règlement de régie interne
8. Consommation d'eau pour le mois de février 2011
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie Intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 h 30 que le quorum était atteint, ouvre la séance.

11-03-019

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

Monsieur Benoit Dubord, vérificateur, dépose les états financiers de la Régie pour l'année 2010 et les explique.

Monsieur Benoit Dubord quitte la rencontre.

11-03-020

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2011

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2011 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

11-013 11-02-11 Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2011.

11-014 16-02-11 Lettre de MONSIEUR PIERRE LUSSIER, directeur du Jour de la Terre Québec, FONDS ÉCOMUNICIPALITÉ, annonçant que la candidature de la Régie a été retenue pour une subvention matérielle de 200 barils de récupération d'eau de pluie.

11-03-021

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf

APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 11-03, du chèque numéro 15336 au chèque numéro 15384 et du bordereau numéro EDI258 au bordereau numéro EDI282, pour un montant total de 195 791,28 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

11-03-022

POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010

ATTENDU QUE monsieur Benoit Dubord, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2010;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2010;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2010 de la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Benoit Dubord, vérificateur.

ADOPTÉE

11-03-023

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2010 de la Régie, tels que déposés par monsieur Benoit Dubord, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 95 892 \$;

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468.45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante ou en le versant aux municipalités membres de la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2010, d'une somme de 95 892 \$, soit et est versé aux municipalités membres conformément à la répartition établie par le vérificateur, monsieur Benoit Dubord comme annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

**AVIS DE
MOTION**

POINT 7. AVIS DE PRÉSENTATION – RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE

Monsieur Yanik Maheu donne un avis de présentation selon lequel à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement **de régie interne**.

POINT 8. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2011

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité et des relevés de compteur pour le mois de février 2011 sont joints au présent point.

POINT 9. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau
de la Vallée du Richelieu**

POINT 10. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Normand Dieumegarde, citoyen de la ville de Saint-Basile-le-Grand, s'enquiert du dossier de l'ozonation.

11-03-024

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 50 minutes.

Jacques Drouin, Ing.
secrétaire-trésorier

Jacques Durand
président